



RAPPORT ACTIVITE

2020

L'accueil de jour

Temps d'ouverture

Du 1er janvier au 31 décembre 2020, l'accueil a été ouvert du lundi au vendredi de 10h-16h soient 244 jours. Si le nombre de jours d'ouverture n'a pas varié, un accueil téléphonique ayant été maintenu aux horaires habituels toute l'année, l'accueil physique a été interrompu du 15 mars au 11 mai. L'accueil téléphonique a été priorisé du 11 mai au 3 juillet puis du 2 novembre au 31 décembre.

Profil des personnels intervenus auprès des femmes.

L'Accueil de Jour a fonctionné avec 3 professionnelles à temps partiel, 2 éducatrices spécialisées et une assistante sociale. Par ailleurs, 15 bénévoles participent activement à ces temps d'accueil. Une directrice a également été présente à temps partiel. L'équivalent temps plein moyen sur l'année est de 2.75 ETP dont 0,69 ETP sur le poste de direction.

Tableau des effectifs salariés

Salariées permanentes	Quotité de travail en %	Qualification (diplômes)
Nathalie Garrera	69%	DESJEPS Mention direction de structure
Caroline Cousteix	69%	Diplôme Educatrice spécialisée
Marion Mangin	69%	DE Assistante Sociale
Anne Jantet	69%	DE Educatrice spécialisée

Par ailleurs, 2 volontaires en service civique ont complété l'équipe. Ils sont chargés de la communication et des liens avec les bénévoles. Ilham Ouik a été présente de novembre 2019 à mai 2020 et Clémence Deschodt de août 2020 à février 2021.

Nombre de femmes accompagnées dont nombre d'entretiens individuels, nombre de séances collectives, nombre d'ateliers

En 2020, 500 femmes ont été reçues et 434 d'entre elles étaient des nouvelles situations ce qui constitue une augmentation de plus de 30%. 99 femmes ont été suivies au delà de 2 entretiens et 159 n'ont fait l'objet que d'une seule sollicitation.

Parmi les femmes pour lesquelles nous connaissons ces informations, les 3/4 des femmes que nous recevons ont des enfants et 80% disent avoir des ressources.

Récapitulatif de l'activité mensuelle 2020 et comparaison avec 2019

Malgré les périodes de confinement, l'activité de l'association n'a pas connu une baisse importante. Les mois de mars et avril ont été toutefois particulièrement impactés, l'accès à nos locaux était interdit et les démarches pour lesquelles nous accompagnons régulièrement les femmes, interrompues. Les contacts ont été réalisés par téléphone et les passages sans rendez-vous à l'accueil de jour ont fortement diminué depuis le mois de mars. Aussi, on constate que le nombre d'appels téléphoniques est en légère augmentation et le nombre d'entretiens en légère baisse.

L'annonce **du premier confinement** nous a amenées à fermer nos locaux d'accueil de jour sans anticipation et stopper toutes nos activités de permanences et ateliers. Notre équipe de salariées ne pouvant pas effectuer son temps habituel de travail, nous nous sommes organisées en tenant compte des différentes contraintes, fermeture des écoles, limitation des déplacements, des présences dans les locaux, et utilisation d'outils de travail à distance. Du 15 mars au 11 mai, notre accueil téléphonique a été maintenu aux horaires habituels. Des rendez-vous téléphoniques ont été effectués avec les femmes accompagnées et des contacts pris avec les femmes que nous pouvions joindre. Quelques bénévoles ont pu assurer l'accueil téléphonique à distance. Pendant cette période, nous avons accueilli 60 femmes nouvelles et eu 186 contacts avec des femmes accompagnées.

A partir du 25 mai nous avons réouvert nos locaux et les possibilités de rendez-vous physiques dans les cas où cela s'imposait (ex : dossier à établir) tout en demandant de continuer à appeler avant de passer, afin de gérer les flux, notre capacité d'accueil étant limitée. Pendant cette période, une partie de l'équipe n'avait pas pu reprendre ses horaires habituels en raison de l'absence d'école.

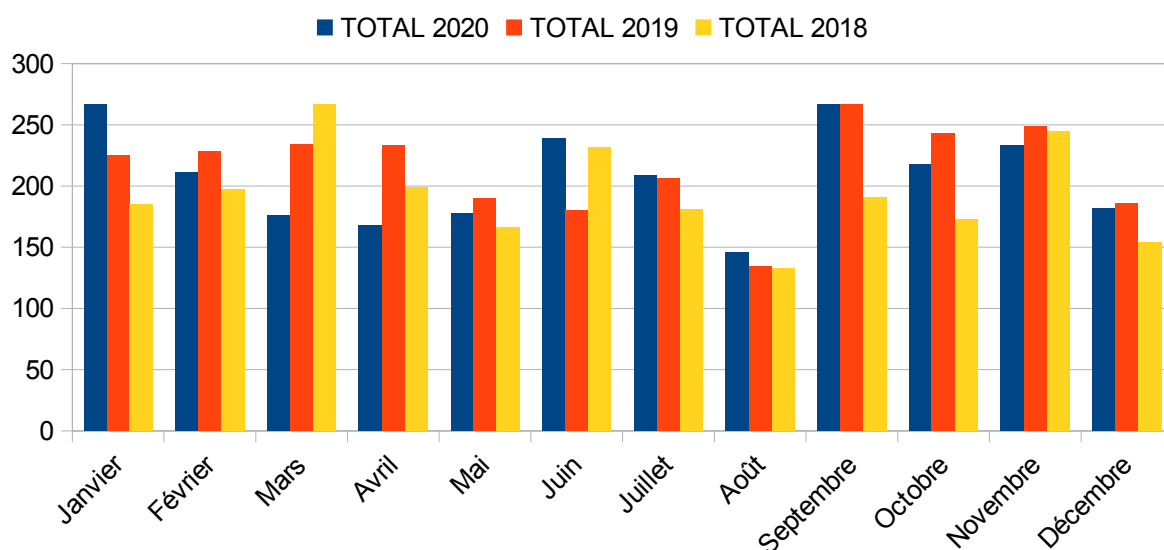
Notre accueil a repris de manière normale à partir du 6 juillet. Nos ateliers et permanences ne fonctionnant pas l'été, ils ont repris à partir de septembre. L'équipe de bénévoles a repris ses fonctions pleinement pour le premier accueil et pour l'animation de certains ateliers.

Nous avons pu être immédiatement opérationnelles à l'annonce **du 2ème confinement**. Notre accueil est resté ouvert en priorisant le téléphone. Le temps de travail des professionnelles a été partagé entre du présentiel et du télétravail afin de limiter les déplacements et le nombre de personnes présentes sur place. Des rendez-vous en présentiel peuvent être proposés lorsque c'est nécessaire. Les permanences et ateliers collectifs ont été suspendus.

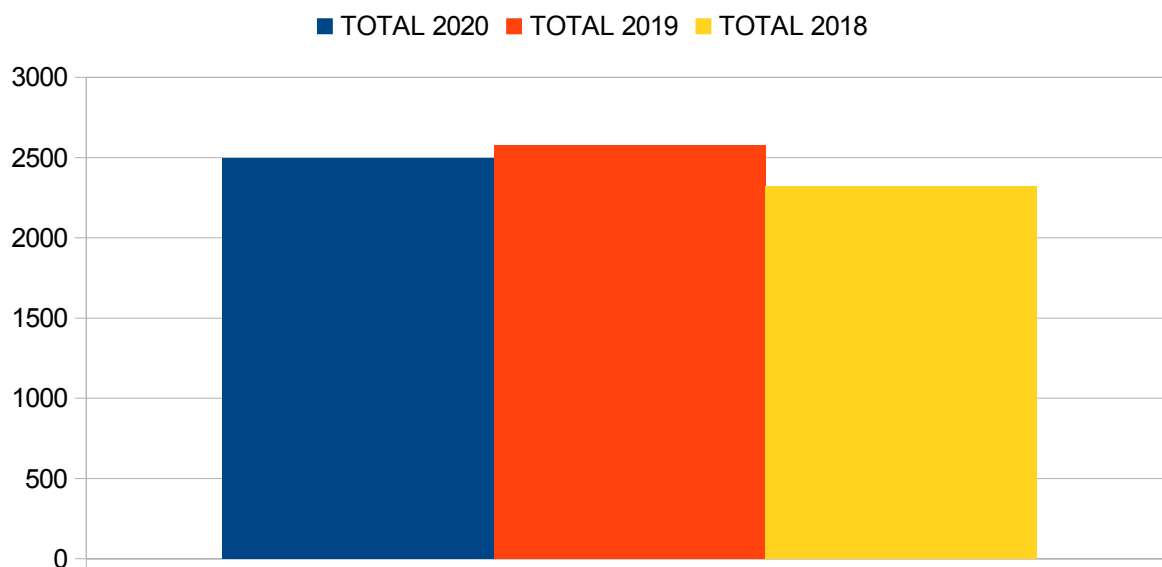
Comparatif 2019/20

	appels 2020	appels 2019	entretiens 2020	entretiens 2019	appels réseaux 2020	appels réseaux 2019	TOTAL 2020	TOTAL 2019	évolution %
Janvier	94	95	101	77	72	53	267	225	18,67
Février	85	89	81	100	45	39	211	228	-7,46
Mars	61	77	74	106	41	51	176	234	-24,79
Avril	80	82	39	78	49	73	168	233	-27,90
Mai	69	66	63	72	46	52	178	190	-6,32
Juin	109	60	77	57	53	63	239	180	32,78
Juillet	78	69	84	83	47	54	209	206	1,46
Août	58	52	74	58	14	24	146	134	8,96
Septembr e	99	114	114	99	54	54	267	267	0,00
Octobre	98	100	76	68	44	75	218	243	-10,29
Novembre	102	82	80	93	51	74	233	249	-6,43
Décembre	65	80	74	72	43	34	182	186	-2,15
TOTAL	998	966	937	963	559	646	2312	2575	-10,21

Evaluation de sollicitations mensuelles 2018/19/20



Evaluation du total des sollicitations 2018/19/20



Des ateliers sont proposés aux femmes ayant un accompagnement par SaVoie de femme. Ils sont animés par des professionnelles et des bénévoles et sont indispensables dans le cheminement des femmes. Cette année, à l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, nous avons décidé d'organiser une semaine de découverte des nouveaux ateliers. L'objectif de cette semaine, qui a eu lieu du 8 au 12 mars, était de proposer des initiations à plusieurs ateliers nouveaux, afin de, par la suite les faire durer dans le temps, et les proposer à un rythme régulier. Si la semaine a pu se dérouler normalement, les ateliers n'ont pas pu reprendre avant le mois de juillet, pour le groupe de paroles et septembre, octobre pour les ateliers sophrologie et massage avant de s'arrêter à nouveau fin octobre.

Le programme de la semaine de découverte des ateliers

Dimanche 8 mars

- Initiation non-mixte à la boxe full contact et à la self-défense avec le CSSC (centre savoyard de sports de combat) 23 femmes dont 4 de SaVoie de femme et 3 bénévoles de l'association.

Lundi 9 mars

- Présentation du groupe de parole de l'association : 1 participante

Mardi 10 mars

- Atelier sophrologie à l'association : 6 participantes

Mercredi 11 mars

- Atelier soins du visage à l'association : 4 participantes

Jeudi 12 mars

- Atelier miam (préparation puis partage du repas) à l'association : 4 participantes
- Atelier massage à l'association : 4 participantes.

Autres ateliers

Ateliers collectifs :

- **Groupe de paroles** : 7 séances pour 31 présences. Ce groupe a retrouvé une dynamique qui a été interrompue à 2 reprises du fait du confinement. Il a pour objectif d'ouvrir à toutes les femmes victimes de violences, un espace de parole, un moment pour se recentrer sur soi, son vécu et partager son expérience dans un cadre structuré et sécurisant. Le groupe permet également de rompre l'isolement. Il est animé par une thérapeute familiale. 1 groupe est proposé chaque mois.
- **Self Défense** : L'atelier qui a eu lieu pendant la semaine de découverte devait reprendre en novembre toujours avec le CSSC.
- **Sophrologie** : Suite à la semaine de découverte, l'atelier a été relancé en octobre. Une séance a pu se tenir avec une participante.

Ateliers individuels :

- **Ateliers massage** : 5 séances et 25 participantes. 1 professionnelle diplômée a proposé du massage lorsque c'était possible. 1 2^{ème} professionnelle propose également des massages un autre jour à l'association depuis le mois d'octobre.

Projet d'accompagnement à la parentalité :

Notre questionnement sur ce sujet a débuté il y a quelques années, notamment à travers les récits des femmes, ou par le biais de moments observés lorsque les enfants accompagnaient leurs mères. Nous ressentions un non-dit sur le lien d'existence entre la problématique des violences et la parentalité, comme quelque chose qui n'existait pas, n'était pas perçu, voire était nié. Notre sensibilité sur les conséquences des violences conjugales sur les enfants et plus largement sur la parentalité s'est accrue au fil des années, où nous constatons encore une divergence entre nos constats et la vision qu'avait la société de la problématique. D'après plusieurs professionnels, comme Karen Saldier, psychologue auprès d'enfants, les enfants qui vivent dans un contexte de violences conjugales peuvent être amenés à adapter leur comportement afin d'éviter qu'il y ait une quelconque répercussion sur leur mère et le passage à l'acte de violences sur cette dernière ; ils se mettent à agir pour protéger leurs mères. Elles mêmes peuvent donc ne plus être à leur place de « mère ». La question des enfants face à la violence ou face à une séparation liée à la violence revient souvent dans les entretiens que nous avons avec les mères. Afin d'affiner ces constats et besoins, nous avons réalisé un diagnostic qui nous a permis de définir les orientations suivantes :

- Améliorer la communication entre la mère et l'enfant.
- Développer davantage chez les mères et chez les enfants leurs habiletés à résoudre des conflits de façon pacifique.
- Développer leur estime de soi et leur affirmation.
- Augmenter le sentiment d'auto-efficacité parentale
- Proposer un espace paisible et serein

La crise sanitaire ne nous a pas permis de développer les actions que nous souhaitons en 2020, notamment en direction des enfants. Nous avons cependant pu démarrer une action vis-à-vis des mères en leur proposant des entretiens de soutien à la parentalité avec une psychologue et l'intervenante sociale de l'association afin d'évoquer avec elles des réponses à leurs questions à ce sujet.

4 entretiens ont été réalisées à partir d'octobre 2020.

Nature des orientations

500 orientations ont été effectuées en 2020

Plusieurs orientations peuvent être proposées simultanément aux femmes, elles sont de nature juridique, judiciaire, psychologique, médicale, sociale.

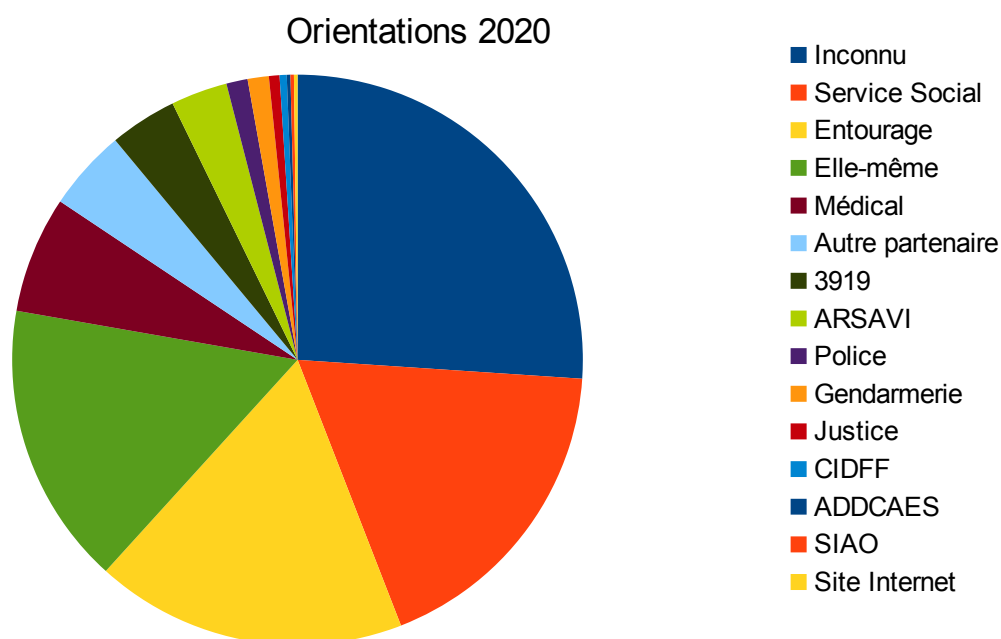


Diagramme des orientations proposées en pourcentage.

Sigles utilisés :

CIDFF : Centre Information sur les Droits des Femmes et des Familles

MES : Mise en Sécurité dans un autre département

MJD : Maison Justice et Droit

SIAO : Service Information Accueil Orientation.

ADDCAES : Association Départementale pour le Développement et la Coordination des Actions auprès des Étrangers de la Savoie

AVIJ : Association d'aide aux victimes Intervention Judiciaire.

Nombre de départs préparés

27 départs ont été préparés vers des organismes d'hébergement ou de logement.

Afin que ces départs puissent être organisés le mieux possible, nous mettons différents moyens à disposition des femmes :

- La mise en sécurité des documents et des personnes
- La domiciliation à notre association
- La mise à disposition de moyen de communication : téléphone, accès internet.

L'accompagnement des femmes dans leurs démarches de mise en sécurité.

3 femmes seules et 6 femmes avec enfants ainsi que 9 enfants ont été accueillis dans les appartements refuges de SaVoie de femme, ce qui représente 2056 nuits dont 1053 nuits enfants ce qui constitue une augmentation de plus de 60%. Ces appartements sont la seule offre d'hébergement pour les femmes victimes de violences conjugales en Savoie. Leur fréquentation peut varier sensiblement à la hausse ou à la baisse selon les années. En effet, le fait que l'hébergement proposé soit en cohabitation, sans présence quotidienne de membres de l'équipe de l'association correspond uniquement à la demande de certaines femmes suffisamment autonomes.

Les permanences dans le département

Depuis maintenant plusieurs années, l'association se rend au plus près des femmes victimes par le biais de permanences. Ces permanences répondent sur un territoire aux demandes liées aux violences conjugales afin de les prendre en charge avec les partenaires et acteurs locaux en travaillant en complémentarité. Accueil, écoute, information et orientation des femmes victimes de violences sont ainsi proposés au sein de permanences. Depuis septembre 2017, toutes les permanences ont lieu sur rendez-vous et nous constatons globalement une meilleure fréquentation. Le contexte sanitaire nous a contraintes à annuler plusieurs permanences en présentiel, de mars à septembre puis en novembre et décembre. Les rendez-vous ont pu être maintenus de manière téléphonique.

10 permanences en présentiel ont été réalisées à Albertville et 59 femmes du secteur reçues

5 à Aix Les Bains et 63 femmes du secteur reçues

5 dans l'avant pays savoyard et 21 femmes du secteur reçues

3 points de situation en visioconférence en Maurienne. L'accompagnement des femmes a été poursuivi par téléphone lorsque les déplacements ou l'accès aux salles n'étaient pas possibles.

Accompagnements physiques effectués pour des démarches

Des accompagnements sont régulièrement réalisés pour des démarches administratives ; il peut s'agir de démarches à la préfecture, au tribunal (audience JAF), auprès d'un.e avocat.e. Ils sont réalisés à la demande des femmes afin de les rassurer. Ce sont essentiellement des bénévoles qui réalisent ces accompagnements.

Des visites dans nos appartements sont également régulièrement effectuées par des bénévoles.

Sensibilisation/Prévention

Dans le cadre de ses missions, notamment le projet de développement d'actions en milieu excentrés de Chambéry et de son agglomération, SaVoie de Femme a réalisé des actions de sensibilisation aux violences conjugales qui se sont déclinées sur différents axes.

Chambéry : La formation organisée en partenariat avec l'ADDCAES : Accompagner les femmes étrangères victimes de violences conjugales a dû être reportée.

Nous participons à une sensibilisation sur les violences conjugales destinée aux soignants de la maternité et des urgences de **l'hôpital de Chambéry**. Une seule session a pu être maintenue en juin 2020.

14 décembre 2020, A la demande du groupe de prévention des violences de la mairie de Chambéry, nous avons organisé une session d'information sur les violences conjugales destinée aux personnels en contact avec des femmes. Une session a pu être organisée en visioconférence.

2 sessions à destination des professionnel.les des quartiers sensibles d'Albertville étaient prévues en novembre mais ont du être reportées.

Forum des associations

En septembre, nous avons participé au forum des associations de Chambéry. Ces forums permettent de faire connaître l'association et la cause que nous défendons et de rencontrer des partenaires associatifs.

Autour du 25 novembre la journée internationale pour l'élimination de la violence faites aux femmes

Les différents évènements publics que nous avons envisagés ont du être reportés ou annulés.

Visite de Pascal Bolot Préfet de la Savoie : Le 25 novembre a été l'occasion pour nous de recevoir le préfet de la Savoie et la déléguée aux droits des femmes et à l'égalité dans nos locaux. Sa visite nous a permis de lui présenter notre association et d'échanger sur la problématique de la violence conjugale et du rôle de l'état dans ce domaine.

Formation des bénévoles et professionnelles :

Des séances de supervision/analyse de la pratique sont proposées aux intervenantes sociales tous les mois. Plusieurs séances ont du être annulées en raison des mesures sanitaires.

Une équipe de bénévoles participe à l'accueil de jour et un temps de formation préalable est proposé à tous les nouveaux bénévoles intégrant notre association. Afin de nous adapter aux mesures sanitaires en vigueur nous avons réalisé l'intégration de nouveaux bénévoles sous forme de binômes à partir de septembre et jusqu'à fin octobre date du confinement.